

# Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

## Editorial

*Que répondent les partisans de l'adoption définitive du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, alias Pacte sur les migrations de l'ONU, aux sceptiques qui se méfient des conséquences concrètes dudit pacte? Ne vous en faites pas, disent-ils en substance, ce pacte n'est pas contraignant.*

*Belle mentalité! Les autorités politiques seraient prêtes à donner leur aval à un pacte, tout en se réservant la possibilité de ne pas l'appliquer? Comment les parents responsables vont-ils ensuite pouvoir expliquer à leurs enfants que les engagements doivent être respectés, que les promesses sont faites pour être tenues?*

*Approuvé en juillet par l'ensemble des pays membres de l'ONU, à l'exception des Etats-Unis – l'abominable Trump ayant encore frappé –, le pacte a été adopté à Marrakech le 10 décembre. Curieusement, plusieurs pays – Autriche, Australie, Chili, République tchèque, République dominicaine, Hongrie, Lettonie, Pologne et Slovaquie – ont changé d'avis depuis juillet et renoncé à se faire représenter au Maroc. Plusieurs autres – Belgique, Bulgarie, Estonie, Israël, Italie, Slovénie et maintenant la Suisse – veulent se donner le temps de l'examen, du débat et de la réflexion.*

*Qu'est-il arrivé? Les responsables des pays désormais rebelles ou sceptiques auraient-ils pris tardivement la peine de lire les quarante et une pages de ce pacte?*

*Si c'est le cas, ils ont découvert que, quoique juridiquement non contraignant, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières leur imposait quantité d'engagements formels, ce qui est une façon de le rendre politiquement et moralement contraignant.*

*Ils se sont trouvés aussi devant un texte rempli d'objectifs aussi nobles qu'irréalistes, qui ne parviennent pas à dissimuler le but réel des engagements exigés, à savoir l'organisation à l'échelon mondial non seulement de «migrations sûres, ordonnées et régulières», ce qui est plutôt une bonne idée, mais aussi systématiques et massives, à propos desquelles il est constamment rappelé qu'elles doivent s'effectuer dans le respect des droits de l'homme, en tenant compte de la problématique femmes-hommes – non définie –, et des droits de l'enfant.*

*Bien entendu, les mesures prétendument propres à assurer des migrations sûres, ordonnées et régulières, y compris l'accès aux services de base et à un travail décent, le droit*

*de ne pas être discriminé, le droit à une intégration harmonieuse notamment, concernent tous les candidats à la «migration». Si donc, un Suisse décide de s'installer au Zimbabwe comme immigrant régulier, toutes ces mesures devront lui être appliquées. De surcroît, le Zimbabwéen qui mettra en cause l'opportunité de sa présence dans son pays sera punissable, car l'objectif 17, qui consiste à «éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues», prévoit entre autres choses que les Etats, «afin de tenir cet engagement», devront «adopter, appliquer et maintenir en vigueur des textes de loi qui répriment les infractions inspirées par la haine visant les migrants (...)*».

*Il est probable que ce cas sera plutôt rare et que les migrations sûres, ordonnées et régulières se produiront plutôt dans l'autre sens. Mais sait-on jamais?*

*En tout état de cause, il n'est pas prouvé que les migrations «sont facteurs de prospérité, d'innovation et de développement durable et qu'une meilleure gouvernance peut permettre d'optimiser ces effets positifs».*

*Il n'est pas vrai, comme le prétendent ses partisans, que le pacte permettra de lutter contre l'immigration illégale. Il permettra de faciliter la régularisation des immigrés clandestins, ce qui est tout à fait différent.*

*L'ONU a échoué à établir la paix dans le monde. Elle a échoué à faire respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle échouera de même à gouverner les migrations.*

*Charbonnier est maître chez lui. Les Etats doivent rester libres d'accueillir qui ils veulent aux conditions qu'ils ont choisies. On appelle cela la souveraineté, qui n'implique nullement le rejet systématique de l'étranger.*

Mariette Paschoud

## Vers une Sixième République

La Constitution de la V<sup>e</sup> République avait été taillée, en réaction au lamentable spectacle de la IV<sup>e</sup>, sur mesure pour le général de Gaulle. Elle accorde au président de la République plus de compétences et de pouvoir que n'en eut Louis XIV et les Français, dont la fibre monarchiste ne s'est pas éteinte à la Révolution – en témoigne l'épopée napoléonienne –, se sont accommodés d'être des sujets disciplinés jusqu'au référendum de 1969.

Les chefs de l'Etat qui se sont succédé depuis lors ont dû se glisser dans des costumes bien trop grands pour eux. Le président décide de tout, et le gouvernement n'est qu'un état-major, une réunion de chefs de services, une cohorte de larbins chantant la gloire du gourou maître de la secte.

Le président décide de tout, même de la guerre, sans attendre l'approbation du Parlement, des taxes et des limitations de vitesse, de la politique extérieure et des accords économiques, de l'accueil des migrants et de leurs familles, du montant du SMIC et de l'indexation des pensions de retraite. S'il faut l'approbation des Chambres, il l'aura puisque l'Assemblée nationale est constituée d'une majorité de députés «marcheurs» sans aucune expérience et souvent sans aucune idée.

La révolte des «Gilets jaunes» comme celle naguère des «Bonnets rouges» a surpris le pouvoir, qui n'avait rien vu venir. Les sphères dirigeantes ont cru pouvoir imposer des surtaxes importantes sur le carburant, au motif de la transition écologique, de la lutte contre le réchauffement climatique anthropogénique et du développement durable, sans s'aviser que ces surtaxes étaient de nature à aggraver la paupérisation des plus humbles dans les campagnes, qui ne survivent que grâce à un emploi modeste qu'ils exercent à plusieurs dizaines de kilomètres de chez eux, alors même que les transports publics sont inexistantes. Ils ont besoin de leur voiture.

Pire encore: alors qu'on avait longtemps vanté les mérites du diesel, moins cher et plus économique (en litres par 100 km parcourus), et qu'on encourageait les Français à acquérir des véhicules diesel, on leur annonce aujourd'hui que ces véhicules seront bientôt interdits de circulation. Ils deviennent donc parfaitement invendables. On console leurs propriétaires: on va leur accorder une prime lorsqu'ils feront l'achat d'un véhicule électrique neuf! Mais comment envisager d'acheter un nouveau véhicule lorsque la voiture actuelle vaut zéro et qu'on vit du SMIC à 1185 euros?

Ce n'est pas seulement la myopie et l'arrogance des élites qui a suscité l'insurrection du peuple contre le pouvoir. Le président a battu en retraite, mais trop tard. La crise est plus profonde, elle est institutionnelle. Le pouvoir est déconnecté, le Parlement est constitué de «godillots» qui n'ont pas la confiance des électeurs, même pas de ceux qui ont voté pour eux, les corps intermédiaires sont négligés, voire ignorés. Les départements n'ont rien à dire, tout se décide à Paris sans consultation.

Il y eut à Paris, ces derniers samedis (et principalement le 1<sup>er</sup> décembre), trois sortes de «manifestants»: la première couche constituée de «Gilets jaunes» venus de province proclamer leur colère, mais décidés à manifester sans violence, quoique bruyamment. Il n'est pas exclu que plusieurs manifestants de cette catégorie se soient laissés entraîner à quelques excès, sachant que les provinciaux détestent la morgue des Parisiens. Mêlés à eux, des casseurs entraînés, essentiellement issus de l'extrême gauche (Black Blocs, antifas) même si les commentateurs de la télévision nous les présentent comme venant de l'extrême-gauche *et de l'ultra-droite*, comme une fausse fenêtre pour la symétrie. La troisième couche est constituée des bandes ethniques de pilleurs venus des banlieues et qui profitèrent, le jour même, le lendemain et les jours suivants, de dévaliser les commerçants caillassés dans la plus totale indifférence des forces de l'ordre.

Ceux qui ont surpris des policiers parmi les casseurs, et qui les ont filmés exhibant lors de leur interpellation leur carte de police pour éviter les coups de matraque, ont supposé que le pouvoir avait encouragé les débordements, dans le but de déconsidérer dans l'esprit des braves gens ces «Gilets jaunes» responsables du désordre et des dépré-

dations. Cette thèse n'est pas absurde: on a vu que le 1<sup>er</sup> décembre les personnes interpellées étaient des braves pères de famille, des commerçants, des travailleurs, mais que n'avait été arrêté aucun casseur! La police serait à ce point nulle ou aurait-elle reçu des instructions? En tout état de cause, l'alliance objective entre le gouvernement et les casseurs a été qualifiée de thèse complotiste, ou conspirationniste, désignation commode pour décrédibiliser et dénigrer ses adversaires.

Macron est un pur produit du mondialisme qui veut l'abandon des nations, le libre-échange universel, la gouvernance centralisée de l'Europe, puis du monde par les élites issues de l'ENA et de la banque. Les résistances sont le fait des racistes, des fascistes, des xénophobes, qui sont souvent, en plus, sexistes, homophobes et islamophobes, incapables de concevoir un grand projet pour la planète.

Mais les peuples ne sont pas constitués d'ex-banquiers de chez Rothschild, et de disciples de MM. Soros et Attali. Il y a des résistances à la mondialisation en Europe de l'Est, en Autriche, en Andalousie, en Italie, même en Allemagne... et maintenant en France! Il faudra que le pouvoir écoute et qu'il comprenne. Il faudra sans doute une nouvelle constitution, une VI<sup>e</sup> République rénovée, une sortie de l'Europe de Bruxelles et la création d'institutions qui accordent une place prépondérante aux provinces. C'est à dessein que je n'écris pas «aux départements» de la Révolution, mais aux provinces de l'ancien ordre politique.

*Claude Paschoud*

\*\*\*\*\*

## Une île privilégiée

L'île de North Sentinel appartient au groupe des îles Andaman, dans l'océan Indien. Sa superficie est de 72 km<sup>2</sup>. Elle est officiellement administrée par l'Inde, mais sa population – les «Sentinelles» – vit totalement coupée du monde moderne. Selon l'encyclopédie Wikipédia, l'île est défendue par des guerriers qui n'hésitent pas à tuer les intrus avec leurs flèches et leurs lances.

Jusqu'ici, le grand public n'avait guère entendu parler de l'existence de cette île et de ses ombrageux habitants. Pourtant, le 17 novembre dernier, un jeune Américain un peu naïf y a débarqué dans le but d'évangéliser cette peuplade sauvage. A peine avait-il mis les pieds sur la plage qu'il a été abattu à coups de flèches. La scène a été observée depuis le large par des pêcheurs. Personne n'a osé aller chercher le corps, qui a probablement été enterré dans le sable.

La nouvelle a fait le tour du monde. Les médias ont rapporté les faits sur un ton scrupuleusement neutre, où le choix des mots et la structuration du propos ne laissent transparaître aucune condamnation morale. Les seules traces de jugement qu'on a pu deviner ici ou là s'adressaient plutôt au jeune missionnaire, dont on suggérait qu'il avait été imprudent – ce qui n'est guère contestable.

Ce tragique événement nous plonge dans un abîme de perplexité.

Nous découvrons en effet qu'il existe sur la Terre une communauté qui vit en autarcie complète, sans que quiconque ne semble lui contester ce droit. Personne n'est allé expliquer aux habitants de cette île qu'*au XXI<sup>e</sup> siècle on ne peut plus vivre coupé du monde*. Personne n'est allé leur dire que *l'immigration constitue un enrichissement indispensable*. Personne ne les a sommés de *s'ouvrir à l'altérité, de découvrir d'autres cultures et d'autres religions* (modérées ou non).

Non contents de *vivre repliés sur eux-mêmes*, ces gens se permettent de porter des armes et de s'en servir pour trucider les étrangers qui s'aventurent chez eux. Pourtant, la «communauté internationale» ne semble pas leur en faire grief. Personne ne leur reproche cet irrespect des droits humains. Personne ne dénonce leur comportement non démocratique et leurs *dérives populistes*. Personne ne leur demande de se soumettre à des juges étrangers.

Bien que ce «régime» soit manifestement *incompatible avec les valeurs occidentales*, il ne fait l'objet d'aucune «révolution de couleur» fomentée par des ONG télécommandées. A l'heure où nous écrivons, l'île n'a pas été anéantie sous un tapis de bombes. Pourquoi une telle mansuétude?

Un anthropologue déclare que «nous sommes les agresseurs, [...] nous sommes ceux qui essayent de pénétrer sur leur territoire. Nous devrions respecter leur souhait et les laisser tranquilles». Les scientifiques qui tiennent de tels discours réalisent-ils qu'ils risquent de *faire le jeu* de Viktor Orbán et des autres dirigeants nationalistes qui ferment leur pays à l'immigration? Car enfin, puisqu'il faut bannir tout ethnocentrisme et toute discrimination fondée sur la couleur de peau, quelle différence reste-t-il entre les Hongrois et les indigènes de l'île North Sentinel? Nous avons beau chercher, nous ne voyons pas.

*Pollux*

\*\*\*\*\*

## Sur la peine de mort

La Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi vient de modifier le catéchisme de l'Eglise catholique en y introduisant une condamnation formelle de la peine de mort, qui serait contraire à la loi divine, à la bonté divine plus précisément, ainsi qu'à la dignité humaine. Bergoglio a approuvé ce changement.

Il y a là un abus manifeste de pouvoir aux plus hauts niveaux de la hiérarchie conciliaire. En effet, Dieu ne saurait se contredire. Or la peine de mort a toujours été admise non seulement dans l'Ancien Testament, mais également dans le Nouveau puisque les Evangiles n'en parlent pas et que saint Paul l'approuve explicitement dans l'une de ses épîtres. En outre, l'Etat du Vatican lui-même la connaissait dans sa législation!...

Son effet méritoire et réparateur a été relevé par saint Thomas d'Aquin en ce sens que, méritée et acceptée par le condamné, elle lui vaut réparation également pour le ciel! Le XX<sup>e</sup> siècle a connu, avec Jacques Fesch, guillotiné le 1<sup>er</sup> octobre 1957 pour meurtre, une expérience spirituelle de conversion extraordinaire en prison. Voici ce qu'il écrivait après sa condamnation à la peine capitale:

«Cher petit frère,

Je vis des heures merveilleuses. Afin d'adoucir les angoisses des derniers instants, notre bonne mère [la Sainte Vierge] me fait préférer la vie au-delà à celle d'ici-bas. (...) Jésus permet cette mort afin de pouvoir sauver ce qu'il veut sauver.»<sup>1</sup>

Cette lettre comporte la précision suivante: Il le permet afin d'adoucir les angoisses des derniers instants.

Si donc le ciel intervient parfois directement auprès d'un condamné pour lui faire accepter ce châtement, c'est que ce dernier est manifestement non pas seulement licite, mais moral, parce que de nature à dissuader d'autres assassins éventuels.

En fait, la condamnation moderne de la peine capitale est l'expression politique et sociale du matérialisme et même de l'athéisme, qui ne voient que dans cette vie l'ultime espérance de l'homme.

*Michel de Preux*

<sup>1</sup> Lettre du 3 septembre 1957, publiée dans *Lumière sur l'échafaud*, éd. ouvrières, Paris 1971, pp. 118/9.

\*\*\*\*\*

## Ne dites pas...

Ne dites pas: «En incluant dans ses propositions pour l'économie la semaine de trente-cinq heures, la fin des énergies fossiles et l'égalité salariale, le Parti socialiste suisse confirme sa tendance à perpétuer une longue tradition d'immobilisme.» Dites: «En incluant dans ses propositions pour l'économie la semaine de trente-cinq heures, la fin des énergies fossiles et l'égalité salariale, le Parti socialiste suisse confirme sa tendance à perpétuer une longue tradition d'immobilisme.»

Il paraît que les propositions du PS sont inspirées par la France. Il est vrai qu'on ne saurait choisir meilleur modèle en ce moment!

*Le pinailleur*

\*\*\*\*\*

## Le retour du franquisme

Horreur et abomination! Les heures les plus sombres de l'histoire espagnole sont sur le point de se répéter. Les dernières élections dans la communauté autonome d'Andalousie ont vu le parti socialiste perdre l'hégémonie qu'il maintenait depuis trente ans. Et tout cela par la faute de l'affreux parti d'extrême droite Vox, qui fait une entrée fracassante au Parlement avec douze sièges sur cent neuf. Ce raz-de-marée de super-méchants fait trembler la démocratie sur ses bases et on s'affole dans les hautes sphères de la politique: «Aurions-nous fait quelque chose de travers? Serait-ce dû aux innombrables scandales de corruption qui impliquent tellement souvent toutes les tendances que cela en devient ennuyeux? Pourrait-il y avoir un lien avec la désastreuse politique européenne en faveur de l'immigration de masse? Ou, qui sait, le chômage, la pauvreté, l'absence de vision des gouvernants? Non, non, chers amis, c'est à cause de la Catalogne, c'est sûr.»

On aura entendu toutes les énormités possibles à la suite de ces élections. Ce qui est évident, c'est qu'une partie de l'électorat socialiste andalou ne s'est pas déplacé aux urnes et qu'une autre partie, lassée d'être prise pour le dindon de la farce, y a glissé un bulletin de Vox.

Faut-il s'inquiéter de l'augmentation du poids des partis dits «d'extrême droite» en Europe? D'un côté, il est rassurant de voir que, malgré le matraquage médiatique de la bien-pensance durant les dernières décennies, une partie de la population n'est pas encore totalement lobotomisée. D'un autre côté, il faut bien admettre que le discours de ce courant est généralement simpliste et surtout extrêmement centralisateur. Cela suffit à nous le rendre antipathique.

*Michel Paschoud*

\*\*\*\*\*

## Droits supérieurs

Une septuagénaire bien intentionnée nommée Anni Lanz, ancienne secrétaire générale de l'association Solidarité sans frontières et qui était en 2005 une des mille femmes de la planète susceptibles de recevoir le Prix Nobel de la Paix, a eu des ennuis avec la justice valaisanne pour avoir violé la loi fédérale sur les étrangers en tentant de faire revenir en Suisse un demandeur d'asile afghan qui avait été expulsé vers l'Italie. Ayant fait opposition à sa condamnation par ordonnance pénale, elle s'est retrouvée le 6 décembre devant le Tribunal de district de Brigue.

Le motif de son acte illégal était la situation de détresse grave dans laquelle se trouvait son protégé et l'impossibilité d'obtenir de l'aide sur place, via Caritas en particulier.

En réponse à un procureur estimant que toute infraction à la loi doit être punie, l'avocat de l'accusée a notamment «évoqué les “droits supérieurs”, ceux qui doivent permettre d'enfreindre la loi lorsque la situation humaine est particulièrement grave»<sup>1</sup>.

Fort bien. Mais qui définit les «droits supérieurs»? Qui détermine la particulière gravité de la situation humaine? Le réfugié afghan, Anni Lanz, les dix personnes qui sont venues la soutenir à son procès, son avocat, Amnesty international ou quelque autre organisation de soutien aux immigrés clandestins?

Il arrive très souvent qu'une loi soit jugée mauvaise quand elle n'arrange pas certains justiciables. C'est notamment le cas de notre cher article 261bis du code pénal, dont on vient d'apprendre que, loin d'être combattu, il a été étendu à l'«homophobie» par nos parlementaires agenouillés. Eh bien! face à cette disposition que nous jugeons inique et liberticide, nous n'avons de choix, à moins d'apprécier les condamnations, qu'entre un combat, pour l'instant perdu d'avance, en vue de faire abroger le fameux article ou l'autocensure. De même, notre «militante de 72 ans» ne peut que se battre contre la loi fédérale sur les étrangers – combat qui, lui, n'est peut-être pas perdu d'avance – sans en appeler à de fumeux «droits supérieurs» d'autant plus arbitraires qu'ils ne sont pas définis.

En attendant, elle et les «collectifs d'aide aux migrants»<sup>2</sup> qui la soutiennent pourraient se cotiser pour offrir au réfugié afghan renvoyé un logement et des moyens matériels lui

permettant de vivre déceimment en Italie jusqu'à ce que Caritas ou quelque autre bonne œuvre se décide à bouger.

*M.P.*

<sup>1</sup> *20 minutes* du 7 décembre.

<sup>2</sup> <https://www.lematin.ch/suisse/soutien-anni-lanz-jugee-brigue/story/28295487>.

\*\*\*\*\*

## Le jaune est à la mode

Après les indépendantistes catalans, c'est au tour des opposants à la taxe sur les carburants de se parer de jaune. Ce qui à la base était un mouvement légitime contre l'extorsion que l'Etat français fait subir aux usagers de la route s'est rapidement transformé en un joyeux bazar.

On sait bien pourtant qu'il ne faut pas lâcher un Français dans la rue avec une banderole ou une simple revendication, car en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, vous vous retrouvez avec des hordes de mécontents.

Le mouvement des «Gilets jaunes» est à la base un mouvement spontané, qui a été possible grâce aux réseaux sociaux et à leur mode de communication quasi instantané. Le succès de la mobilisation est aussi sa principale faiblesse, car on a pu en observer immédiatement la totale désorganisation. Pas de meneurs, pas de structure, pas de légitimité des porte-parole et surtout pas de discours cohérent. J'ai vu circuler sur Facebook une liste de revendications des «Gilets jaunes»: on y trouve absolument de tout: baisse de l'impôt sur les carburants, augmentation du salaire minimum, droit au logement, imposition «juste» des riches et des multinationales, retraite minimum, lutte contre les grandes surfaces pour protéger le petit commerce, interdiction de la délocalisation, politique migratoire, droit du travail, et la liste est sans fin. Car pour une fois que le peuple français a l'occasion de s'exprimer, il en profite.

Et quelle a été la réponse du gouvernement? Faire marche arrière sur le carburant. En effet, le temps travaille pour le pouvoir. Lorsque le mouvement se morcellera en plusieurs tendances incompatibles, il mourra aussi vite qu'il est né. Emmanuel le sait.

*Mi.P.*

\*\*\*\*\*

## Scandale

La *SonntagsZeitung*, citée par *20 minutes* du 3 décembre, réchauffait le dimanche 2 décembre un incroyable scandale: durant plusieurs années, une prairie située près de la caserne de Breitenrain, à Berne, avait servi d'héliport à des officiers de haut rang et à des cadres du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), qui prétendaient gagner du temps en se faisant transporter par hélicoptère.

Fort heureusement, nous annonce le quotidien gratuit, le Conseil fédéral y a mis le holà. Ouf!

Ce qui est amusant, dans cette affaire, ce n'est pas que les utilisateurs aient été remis à l'ordre. C'était peut-être mérité.

Ce qui est amusant, c'est que les habitants du «quartier calme» où «jusqu'à 80 mouvements [d'hélicoptères] étaient enregistrés chaque année» s'en sont plaints en 2015 auprès de notre chère conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga, chef du Département fédéral de justice et police, alors présidente de la Confédération; et que l'interdiction du recours à l'hélicoptère faite par le chef du DDPS Ueli Maurer à ses hauts fonctionnaires n'a pu être prononcée qu'en 2015 au plus tard, puisque le conseiller fédéral Maurer a quitté le DDPS pour le Département fédéral des finances le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Alors pourquoi ressortir cette histoire vieille d'au moins trois ans? Serait-ce juste pour nous faire savoir que les oreilles des habitants du «quartier calme» ne souffrent plus que treize fois par an en moyenne? C'est peu probable.

Je subodore une intention malicieuse de la part de quelque journaliste d'investigation: on apprend en effet que, actuellement, seuls les conseillers fédéraux ont accès à la place d'envol de la caserne de Breitenrain, possibilité utilisée principalement, Dieu sait pourquoi, par MM. Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur, et Johann Schneider, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

C'est ce qui s'appelle prêcher d'exemple!

M.P.

\*\*\*\*\*

## Bricoles

### Délivrez-nous du bien

*Délivrez-nous du bien*, c'est le titre du dernier essai de Natacha Polony, co-écrit avec Jean-Daniel Quatrepoint aux éditions de l'Observatoire, dont le sous-titre rafraîchissant proclame: *Halte aux nouveaux inquisiteurs*.

*Le droit de ne pas être offensé s'est transformé, sous l'action des minorités agissantes, en injonction à se taire. Sont particulièrement dans le collimateur tous ceux qui pourraient critiquer l'Islam. Tous ceux qui ne font pas repentance sur l'esclavage. Tous ceux qui n'épousent pas les délires des néo-féministes... le prisme dominant-dominé a remplacé les ouvriers par les minorités sexuelles ou raciales. L'ennemi est donc l'homme blanc, colonialiste, machiste. Et l'on pourrait ajouter hétérosexuel!*

Si l'on en croit Natacha Polony, nouvelle directrice de la rédaction de l'hebdomadaire *Marianne*, les minorités qui nous dictent ce qu'on a le droit non seulement de dire, mais

même de penser sont nées aux Etats-Unis et colonisent aujourd'hui l'espace médiatique également en Europe. Elle observe encore: *Déléguer la réflexion sur les rapports hommes-femmes essentiellement à des lesbiennes, c'est un peu comme confier la critique gastronomique à des anorexiques ou à des végétariens: cela détermine légèrement le propos.*

On ne saurait mieux dire! (*cp*)

## **Buffet de la Gare**

Les Lausannois peuvent à nouveau fréquenter leur Buffet de la Gare, exploité maintenant par la société Tibits, qui gère plusieurs restaurants végétariens. On nous promet de la saucisse aux choux sans viande et de la tarte au vin cuit végane. Le ballon de Chasselas est à sept ou à huit francs selon la provenance. Toutefois, le vin ne sort pas d'une bouteille, mais d'un tuyau relié à un fût.

Non merci! (*cp*)

## **Partage**

Mme Christine Lagarde, directrice du Fonds monétaire international (FMI,) est d'avis que «pour éviter une ère de la colère, il faut que les bienfaits de la mondialisation soient partagés par tous et non plus par quelques-uns»<sup>1</sup>.

Mme Lagarde, à qui la mondialisation permet de gagner très confortablement sa vie, parle d'or. Mais on voudrait bien savoir quels sont ces fameux bienfaits de la mondialisation et pourquoi la directrice du FMI ne découvre qu'aujourd'hui la nécessité d'en faire bénéficier tout le monde. Craindrait-elle que les «Gilets jaunes» ne se mondialisent eux aussi et menacent sa confortable position? (*mp*)

<sup>1</sup> *20 minutes* du 6 décembre.

## **Sauvetage**

Le Grand Conseil neuchâtelois a adopté le 5 décembre un texte supprimant l'obligation faite aux communes d'éclairer la nuit les passages pour piétons. La gauche et les écologistes ont en effet plaidé que chaque lampadaire allumé tuait toutes les nuits cent cinquante insectes.

Ayant le cœur sec, je suis d'avis que la protection des piétons devrait l'emporter sur celle des moustiques et des papillons de nuit. Toutefois, il me semble que le temps certainement considérable consacré par les partisans de l'obscurité à compter le nombre exact des bestioles victimes de l'illumination méritait bien une petite récompense... (*mp*)

## Tabou

Lors des dernières élections législatives d'Andalousie, le parti «d'extrême droite» Vox a obtenu douze sièges au Parlement, ce qui a évidemment consterné les autres mouvements, en particulier ceux de la gauche et de la «gauche radicale» – il semble que la notion d'«extrême gauche» soit en voie de disparition, l'extrémisme devant rester l'apanage des «fachos».

C'est la première fois qu'un parti dit d'extrême droite obtient un succès électoral depuis la mort du général Franco et l'avènement en Espagne de cette splendide invention qu'est la démocratie parlementaire.

Aussi *20 minutes* du mardi 4 décembre titrait-il: *Les Andalous ont brisé le tabou de l'extrême droite.*

C'est oublier un peu vite que les tabous de la presse et des politiciens ne sont pas forcément ceux des populations. (*mp*)

## Impôt

Un homme a été puni par le Tribunal de police de Vevey après avoir été dénoncé par l'Organe d'exécution du service civil (Zivi) pour n'avoir pas répondu à la convocation qui lui enjoignait d'effectuer les treize mois auxquels il était astreint<sup>1</sup>. Bien qu'il ait finalement accompli son obligation, la dénonciation a été maintenue. En effet, selon l'organe d'exécution, «si quelqu'un refuse une année de payer ses impôts, il sera dénoncé. S'il paie les autres années par la suite, il devra régler ses arriérés et sera sanctionné pour cela».

On est maintenant au clair: le service civil est bel et bien considéré comme un impôt. Dans ces conditions, le remplacer par le paiement de la taxe militaire aurait le mérite de permettre à la Confédération d'engranger de l'argent au lieu d'en dépenser pour donner bonne conscience aux Suisses qui refusent d'accomplir leurs obligations militaires dans l'armée de milice. (*mp*)

<sup>1</sup> *20 minutes* du 10 décembre.

## Dernier cadeau

La conseillère fédérale Doris Leuthard souhaite, avant de quitter ses fonctions à la fin de l'année, obtenir du Conseil fédéral une modification de l'Ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC) pour que l'âge minimal permettant aux jeunes gens d'apprendre à conduire soit abaissé de dix-huit à dix-sept ans. Pour quelle raison? Mystère!

Il se trouve des gens pour croire et prétendre que les jeunes de notre époque sont plus mûrs et plus responsables que ceux des générations précédentes. Ça reste à prouver: ce

n'est pas parce que des gamins se répandent en lieux communs politiquement corrects dans des parlements de jeunes ou manifestent comme des grands en scandant des slogans conformistes que leur aptitude à prendre leurs responsabilités est avérée.

Peu me chaut néanmoins qu'on abaisse l'âge de l'apprentissage de la conduite. Mais alors, pourquoi à dix-sept ans? Pourquoi pas à seize ou même à quatorze comme dans certains Etats des USA?

Une fois de plus, la dernière heureusement, Mme Leuthard démontre que l'art de la réflexion approfondie n'est pas son talent dominant. (*mp*)

## **Pourquoi la Suisse?**

La Suisse ayant refusé, pour des motifs juridiques, d'autoriser le navire de transport d'émigrants Aquarius à naviguer sous pavillon helvétique, il semble qu'aucun autre pays ne puisse plus être sollicité par Médecins sans frontières et SOS Méditerranée. Aussi ces derniers ont-ils renoncé, au moins provisoirement, à leurs activités de sauvetage en Méditerranée.

Il n'est naturellement pas question que ces ONG envisagent d'être, ne serait-ce qu'en partie, responsables des malheurs de l'Aquarius. Au contraire, elles considèrent que leur action a été sabotée par les Européens et attendent de la Suisse qu'elle cherche une solution.

Pourquoi nous?

Peut-être les sauveteurs contrariés tablent-ils sur la fameuse tradition humanitaire de notre pays. Mais je crois plutôt qu'ils comptent sur le goût pervers de nos autorités – encouragées par toutes sortes de donneurs de leçons «humanistes» – pour la mauvaise conscience, voire l'auto-flagellation.

Ça peut marcher! (*mp*)

\*\*\*\*\*

*Le Pamphlet*  
*Case postale 998*  
*1001 Lausanne*  
*Courriel: [courrier@pamphlet.ch](mailto:courrier@pamphlet.ch)*  
*ccp:10-25925-4*  
*Rédacteur responsable: Mariette Paschoud*  
*ISSN 1013-5057*